



Le PLAB vient de faire acte de candidature à la labélisation pour obtenir une Indication Géographique pour la fabrication de siège de Liffol



Le PLAB vient de faire acte de candidature à la labélisation pour obtenir une Indication Géographique pour la fabrication de siège de Liffol

Après 7 mois de rendez-vous mensuels pour un groupe de travail concernant les fabricants de siège de l'ouest des Vosges, le PLAB vient enfin de finaliser son dossier de candidature au label de l'Indication Géographique des Produits Manufacturés. Vendredi 15 avril a été déposé officiellement à l'INPI le dossier d'homologation de l'indication géographique "Siège de Liffol". L'instruction de la candidature se fera dans les mois à venir et la réponse peut s'attendre pour le début de l'année 2017.

Le PLAB remercie toutes les entreprises participantes au groupe de travail ainsi que M. Smith du FCBA, M. Foucaut du CRITT BOIS, Mme Stéphanie Zuccali de l'AFPIA Est-Nord et le studio Céline Lhuillier Design pour leurs contributions respectives.

Pour en savoir plus, voici les liens vers :

- **Le site du PLAB (Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois)**
- **Le reportage dans le JT de 13h de France 2 du 27/04/16**